



HAL
open science

Un passage de Rutilius Namatianus et une défixion de Grande-Bretagne

Emmanuel Dupraz

► **To cite this version:**

Emmanuel Dupraz. Un passage de Rutilius Namatianus et une défixion de Grande-Bretagne: la formule (in)uolare furta en latin tardif. Fatello, Fabienne; Gallego, Julie; Gibert, Guillaume; Taillade, Martin. Nemo par eloquentia. Mélanges de linguistique ancienne en hommage à Colette Bodelot, Presses universitaires Blaise-Pascal, pp.441-449, 2019, 978-2-84516-882-4. halshs-04060160

HAL Id: halshs-04060160

<https://shs.hal.science/halshs-04060160>

Submitted on 6 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Un passage de Rutilius Namatianus et une défixion de Grande-Bretagne : la formule *(in)uolare furta* en latin tardif

Emmanuel DUPRAZ

Université libre de Bruxelles et EPHE, Université PSL

1. Présentation des données

1.1. Dans le présent article¹, nous examinons ce qui semble être un des plus anciens exemples de *uolare* dans le sens de « dérober », dans un passage de Rutilius Namatianus (1,612) daté du début du v^e siècle de notre ère. Nous comparons la formule *uolare furta* attestée dans ce passage au texte d'une défixion retrouvée à Ratcliffe-on-Soar en Grande-Bretagne, l'inscription Kropp 3.19/3, qui pourrait dater du III^e ou du IV^e siècle de notre ère² et semble contenir un syntagme *inuolare furta*.

Dans les deux cas l'interprétation du texte est controversée, mais selon nous dans les deux passages il convient bel et bien de lire une forme du lexème *inuolare* ou *uolare* au sens de « voler, dérober » avec un complément d'objet, non pas un objet externe comme dans les verbes français correspondants, mais l'objet interne *furta* « des vols » dont le sémantisme est voisin de celui du verbe *(in)uolare* lui-même. Le syntagme DÉROBER + *furta* ainsi attesté n'est pas isolé en latin et semble avoir constitué une formule partiellement figée dont nous étudions aussi les autres attestations en latin antique.

1.2. Notre analyse revient à conforter une interprétation du passage de Rutilius Namatianus déjà proposée par Étienne Wolff à partir d'une comparaison avec un autre passage littéraire, dans la comédie anonyme du *Querolus*, presque contemporaine du *De Reditu suo*³. C'est en effet Étienne Wolff qui a suggéré que le passage de Rutilius Namatianus contient un exemple de *uolare* au sens de « voler, dérober » et non plus de « voler, se déplacer dans les airs ».

Au reste, l'étude de la formule *(in)uolare furta* plaide pour une prise en compte accrue des données épigraphiques dans l'étude du lexique et des collocations du latin, dont l'approche à partir de sources exclusivement littéraires néglige des données parfois décisives que seules les inscriptions fournissent.

1. C'est un honneur et un plaisir de dédier le présent article à Colette Bodelot qui a été ma superviseuse à l'Université de Clermont-Ferrand II lors de ma thèse, à qui je dois beaucoup d'apprentissages, et dont l'amitié m'est devenue depuis si précieuse.
2. Voir Hassall & Tomlin (1993 : 310-314 & table XV) pour cette défixion. La datation est celle que propose hypothétiquement Mullen (2013 : 266 n. 6).
3. Voir Wolff (2006 : 262-263). À propos du *Querolus* comme comédie probablement écrite en Gaule au début du v^e siècle de notre ère et peut-être dédiée à Rutilius Namatianus, cf. Jacquemard-Le Saos (1994 : VII-XXIV).

2. Rutilius Namatianus, I,612 et passages littéraires comparables

2.1. Aux vers 607 à 614 du chant I du *De Reditu suo*, Rutilius Namatianus glorifie les exploits de Lucillus, poète et haut fonctionnaire, qui a combattu les fonctionnaires corrompus, voleurs du trésor public. Ceux-ci sont comparés aux Harpies, dont les forfaits sont inaperçus de ceux-là mêmes qui doivent les réprimer. Au vers 612, Rutilius Namatianus dit notamment ceci des Harpies du trésor :

(1) *Inter custodes publica furta uolant.*

Pour ce passage, les sources conservées sont deux manuscrits (V et R) et l'édition imprimée princeps de 1520 (B), faite d'après un troisième ; les trois manuscrits dérivent en dernier ressort d'un archétype, le *codex Bobiensis* retrouvé en 1493 et perdu depuis (nous suivons ici Wolff, 2007 : LXVIII-LXXX). Ces sources hésitent sur un point et un seul : la leçon *custodes* des trois sources est corrigée en *custodum* dans la marge de V. La leçon *uolant* est celle de tous les témoins du texte.

2.2. Des analyses très diverses de ce passage ont été proposées⁴. Il nous semble possible que la leçon *custodum* soit elle-même à comprendre non comme une lecture alternative issue d'une source antérieure, mais bien comme une correction de l'humaniste Sannazar qui est le scribe de ce passage du manuscrit V et le responsable de la forme marginale *custodum* (voir Wolff, 2007 : LXXII). La correction serait due à la difficulté d'interpréter le texte de l'archétype si celui-ci contenait bien *Inter custodes publica furta uolant*. En effet, la lecture la plus simple du texte nous semble être de construire *inter custodes* « au milieu des gardiens » comme un complément circonstanciel de lieu et *uolant* comme un verbe à objet interne : « ils [les fonctionnaires corrompus présentés comme des Harpies] effectuent des vols publics [= font des vols d'objets publics] au milieu des gardiens. » En ce cas *publica furta* est l'objet interne de *uolant*⁵.

2.3. Cette interprétation suppose, il est vrai, deux hypothèses⁶ : la première est que le lexème *uolare* puisse dès cette date ancienne signifier « voler, dérober », la seconde est que *furtum* « vol » puisse être employé comme objet interne d'un verbe signifiant « voler, dérober ».

La seconde hypothèse ne pose pas de difficulté, sinon celle de la traduction en français de la construction à objet interne. Il existe en effet un exemple de cette construction avec le verbe *furari*, dont le sémantisme est analogue à celui de *uolare* au sens de « dérober » : [...] *furati sumus furta caritatis* [...] « [...] nous avons effectué les vols de

4. Pour un bilan des analyses proposées, voir Fo (1992 : 116-117 ; 141) ainsi que Wolff (2006 : 261-263 ; 2007 : 100, n. 239).

5. C'est peut-être pour échapper à la difficulté du passage et à la nécessité de considérer *furta* comme l'objet interne de *uolant* que l'humaniste Sannazar a proposé de corriger *custodes* en *custodum*. Le vers a alors pour sujet les Harpies mentionnées dans le contexte antécédent, et peut se traduire par « elles volent [au sens de se déplacer dans les airs] parmi les vols publics des gardiens [les vols de biens publics effectués par les gardiens] ».

6. Si l'on refuse aussi bien notre interprétation que la correction de Sannazar, il faut analyser *furta* comme renvoyant aux « biens dérobés », sujet de *uolant* employé au sens de « voler, se déplacer dans les airs » (« les biens publics dérobés volent [s'envolent, disparaissent] au milieu des gardiens »), ou bien considérer que *furta* est employé métonymiquement soit comme apposé à la désignation des Harpies, sujet sous-entendu fourni par le contexte antécédent (« elles [les Harpies] volent [se déplacent dans les airs], vols publics [c'est-à-dire voleuses de biens publics], au milieu des gardiens ») soit encore à celle des gardiens, qui sont alors les voleurs (« elles [les Harpies] volent au milieu des gardiens, vols publics [c'est-à-dire voleurs de biens publics] »).

la charité [les vols que réclamait la charité] [...] » (Rufin d'Aquilée, *De Reconciliatione et unitate monachorum*, 11,2, traduction du *Premier discours sur la paix à l'occasion du retour des moines à l'unité* de Grégoire de Nazianze, 11, effectuée par Rufin vers 400 de notre ère, donc à date contemporaine du poème de Rutilius Namatianus⁷).

La première hypothèse, relative au signifié de *uolare* comme « dérober », en revanche, est plus difficile à étayer. Notre analyse reprend celle d'Étienne Wolff, qui, sur la base d'un rapprochement⁸ avec le *Querolus*, comédie peut-être dédiée précisément à Rutilius Namatianus, propose d'analyser chez ce dernier *uolant* comme un verbe signifiant « voler, dérober », et *publica furta*, conséquemment, comme l'objet interne de celui-ci. Cette analyse se base, il est vrai, sur un rapprochement unique avec un passage d'interprétation difficile à déterminer avec certitude⁹.

Toutefois l'analyse proposée par Étienne Wolff nous semble être étayée précisément par l'existence chez Rufin d'Aquilée de la formule *furari furta*. Il est probablement significatif que *furari* soit en latin tardif bien documenté comme variante d'*inuolare*, avec une simple différence de niveau de langue entre les deux (voir Moussy, 2005 : 67-69). La collocation présente chez Rufin d'Aquilée peut être analysée comme une variante plus familière d'*inuolare furta*, qui, comme nous le montrons plus loin, est très probablement attesté par l'épigraphie, et qui est sans doute à la source de *uolare furta* documenté par Rutilius Namatianus.

Au reste, une collocation voisine du point de vue sémantique, quoiqu'avec un lexème verbal et une construction différente, est attestée à date bien antérieure dans les vers 26 et 27 du chant I des *Astronomica* de Manilius, dont le texte est : *Quis enim condentibus illis / clepsisset furto mundum, quo cuncta reguntur ?* « Qui en effet, s'ils [les dieux] l'avaient caché, aurait dérobé par un vol l'univers, lui qui gouverne toute chose ? ». Le passage date de l'époque julio-claudienne ; le substantif *furtum* figure ici non pas à l'accusatif de l'objet interne mais à l'ablatif circonstanciel ; le verbe est ici *clepere* qui peut être considéré comme un synonyme de *furari*, *inuolare*, et *uolare* entendu au sens de « dérober ».

Il existe, comme nous le montrons par la suite, un troisième exemple, épigraphique, de la formule DÉROBER + *furta*¹⁰, dans lequel, comme dans ceux de Rutilius Namatianus et de Rufin d'Aquilée, le substantif *furtum* figure à l'accusatif pluriel. Cet exemple

7. Le passage de Rufin ne repose pas en l'espèce sur la simple traduction d'une *figura etymologica* ou d'un objet interne comparable dans la source grecque qu'il traduit. Grégoire de Nazianze écrit : [...] κλέψαντες ἀγάπη τὴν καθ'ἡμῶν ἐπίνοιαν [...] « volant [au sens de dérobant] par charité les pensées [qu'ils avaient eues] contre nous ».

8. Le § 59 du *Querolus* contient l'énoncé suivant : *Harpurias quaeso praeteristi quae semper rapiunt et uolant*, qui pourrait signifier « Je t'en prie, tu as oublié les Harpies, qui toujours pillent et volent [dérobent] ». Le vers de Rutilius pourrait être un écho de celui du *Querolus*.

9. Le passage du *Querolus* peut en effet aussi être compris comme renvoyant d'une part aux vols des Harpies (*rapiunt*), d'autre part au déplacement de ces êtres ailés (*uolant*), même si, comme le souligne Wolff (2006 : 262), une indication relative aux déplacements aériens des Harpies semble peu riche en informations nouvelles et donc peu probable.

10. Quatrième, en fait, si, comme il nous semble plausible, le passage de Manilius représente une variation syntaxique et lexicale sur la même formule.

nous semble lui aussi corroborer l'analyse de *uolare furta* chez Rutilius Namatianus que propose Étienne Wolff¹¹.

3. La défixion Kropp 3.19/3

3.1. La défixion latine Kropp 3.19/3 fournit le texte suivant, dans l'édition de Mark Hassall et Robert Tomlin :

- (2) *nomine Camulorigi(s) et Titocun(a)e molam quam perdederunt / in fanum dei deuoui. cui-cumque n(o)m[e]n inuolasit / mola(m) illam ut sa(n)guin(em) suum mittat usque diem quo / moriatur. q[ui]cumque inuo[l]a[sit] (f)urta moriatur, / et PAVLATORIAM quicumque [illam] inuolasit / et ipse <moriato> mo[ri]atur. quicumqu(e) illam / inuolasit et VERTOGN de (h)ospitio uel uissacio, / quicumque illam inuolasit, a de<u>o mori(a)tur.*

Ce texte est fort intéressant à plusieurs égards. Si, comme le supposent les deux éditeurs, il faut lire et comprendre le premier énoncé comme renvoyant à une opération de malédiction effectuée par un tiers qui s'exprime à la première personne du singulier (*deuoui*, où la lecture des dernières lettres au moins est certaine) pour le compte d'un couple dont les noms sont celtiques (*nomine Camulorigi(s) et Titocun(a)e*) et qui sont probablement indigènes (comme le souligne à juste titre Mullen, 2013 : 269), alors le texte est un document sur l'action de professionnels ou du moins de connaisseurs pour le compte de commanditaires dans le domaine des défixions latines¹².

D'autre part, l'auteur du texte, celui qui agit rituellement pour le compte des commanditaires, fait preuve d'une culture littéraire latine acquise à l'école, comme le montre le choix qu'il a fait d'employer la forme *inuolasit* du lexème *inuolare*, laquelle appartient au groupe des formes temporelles et modales sigmatiques caractéristiques de la comédie latine des III^e et II^e siècles avant notre ère. L'emploi de cette forme sans aucun doute disparue de toutes les variétés spontanées orales et écrites de latin à la date de la

11. Nous ne prenons pas parti ici sur l'origine de *uolare* « dérober », soit qu'il s'agisse d'un lexème indépendant de *uolare* « se déplacer dans les airs », par exemple formé par dérivation inverse sur *inuolare* « dérober », soit qu'il s'agisse d'une évolution sémantique de *uolare* « se déplacer dans les airs ». En revanche la formule *uolare furta* chez Rutilius Namatianus nous semble devoir être analysée comme une simplification de la collocation plus ancienne *inuolare furta*, dans laquelle *inuolare* a le sens attesté dès le latin classique de « dérober ». Nous ne prenons pas parti non plus sur l'origine du lexème *inuolare* avec ce sémantisme. Pour les questions difficiles que pose l'étymologie d'*inuolare* « dérober » et de *uolare* au sens de « se déplacer dans les airs », qui sont apparentés, mais pas nécessairement comme un composé et le simple correspondant, voir Moussy (2005 : 66-72).

La formule *uolare furta*, simplification d'*inuolare furta*, suppose soit que *uolare*, au début du V^e siècle de notre ère, a déjà acquis le signifié « dérober », par exemple sur le modèle d'*inuolare* perçu comme son composé, soit que la formule (*in*)*uolare furta* elle-même représente le contexte formulaire dans lequel *uolare* reçoit d'abord le signifié d'*inuolare*, avant de pouvoir prendre ce signifié même au-delà de la formule *uolare furta*.

12. Le syntagme *nomine* + GÉN. « au nom de » ne semble pas attesté par ailleurs dans les défixions latines connues, comme le signalent Hassall & Tomlin (1993 : 312) et comme le confirme la consultation de la base de données de Kropp (2008). Il semble inévitable de le considérer comme une référence au commanditaire de la défixion, qui est une prière de justice à la suite d'un vol, et c'est bien ainsi que le comprennent Hassall et Tomlin. D'autre part, le fait que Camulorix et Titocuna aient commandité l'action d'un tiers est difficile à interpréter : est-ce parce qu'ils maîtrisaient mal la langue écrite, le latin, ou bien seulement parce qu'ils maîtrisaient mal la pratique rituelle liée à la défixion, qu'ils ont fait appel à un tiers ? Cette incertitude n'est pas commentée dans l'étude sociolinguistique de Mullen (2013), ce qui affaiblit les conclusions que celle-ci tire du texte sur la maîtrise du latin à Ratcliffe-on-Soar à l'époque de la défixion.

gravure s'explique par le choix délibéré d'utiliser une forme recherchée, et par la maîtrise des traits linguistiques de la comédie latine qui continue dans l'antiquité tardive à être un objet d'enseignement courant¹³. Ainsi, le texte documente la présence d'au moins un individu passé par l'institution scolaire à Ratcliffe-on-Soar¹⁴.

3.2. Par ailleurs, l'inscription mentionne comme objet volé une *mola(m)*, qu'il faut probablement interpréter comme une « mule » ainsi que le proposent Hassall & Tomlin (1993 : 313). Ce référent est mentionné à la ligne 1 dans le premier énoncé (*molam*), puis à la ligne 3 dans le second (*mola illam [sic]*).

Dans le quatrième et dernier énoncé, la mule apparaît probablement à nouveau (*illam*, dans la première de ses deux occurrences, a chance de renvoyer à l'objet volé le plus important, la mule). Toutefois ce dernier énoncé semble mentionner ensuite un deuxième référent volé, par l'intermédiaire de la forme *VERTOGN*. Une analyse convaincante de Paul Russell montre que *VERTOGN* a chance d'être un lexème celtique signifiant « petit objet de valeur » (Russell, 2013 : 209). Il s'agit de quelque chose qui était conservé dans le voisinage de la mule¹⁵ et qui est moins important que celle-ci, mentionnée dès le début du quatrième énoncé et de la défixion elle-même. La forme *VERTOGN* est extraposée à gauche, et c'est sans doute un féminin, car c'est probablement à cette forme que fait référence la deuxième occurrence d'*illam* dans la deuxième proposition relative de l'énoncé.

3.3. Le troisième énoncé, si la lecture et la segmentation proposées par les éditeurs sont justes, est celui qui est pertinent pour notre étude. Il contient comme le quatrième deux propositions relatives, qui, ici, se rapportent à deux principales coordonnées par *et*. La seconde proposition relative, après la première proposition principale, est précédée par la forme d'accusatif *PAVLATORIAM*, qu'Alex Mullen a certainement raison

13. Pour l'importance de Térence comme auteur classique dans l'enseignement donné par les *grammatici* jusque dans l'antiquité tardive, voir Cain (2013 : 380-384). Voir aussi l'analyse d'un cas d'allusion à Térence dans une inscription latine de Pompéi chez Müller (2013 : 378).

Les formes temporelles et modales sigmatiques sont sensiblement plus rares chez Térence que chez Plaute, comme le montrent les relevés fournis par de Melo (2007 : 172 ; 193), mais l'importance de Térence dans l'enseignement à l'époque de la défixion est considérablement plus grande que celle de Plaute et il nous semble probable que c'est chez Térence et non chez Plaute que l'auteur du texte de la défixion a lu ou entendu de semblables formes sigmatiques. Par ailleurs, l'emploi dans l'inscription d'une forme issue du modèle de la comédie, telle que celle-ci continue couramment à être enseignée comme base de l'enseignement des *grammatici*, nous semble nettement plus probable que celui d'une forme fabriquée à partir d'exemples trouvés dans un texte juridique archaïque, *pace* Hassall & Tomlin (1993 : 313), Adams, Lapidge & Reinhardt (2005 : 15) ainsi que de Melo (2007 : 342-343). Il n'existe aucun scénario probable pour un accès de l'auteur de la défixion à des textes juridiques archaïques, alors que le passage chez un *grammaticus* suffit à rendre compte de sa connaissance des formes verbales sigmatiques.

14. Adams, Lapidge & Reinhardt (2005 : 15), de Melo (2007 : 343) et Adams (2016 : 420) analysent la forme sigmatique comme un archaïsme maladroite, puisque les formes de la comédie sont des futurs ou des subjonctifs, et qu'ici l'énonciateur veut renvoyer à un événement passé par rapport à lui. Cette analyse est exacte : l'auteur du texte a connu à l'école les formes sigmatiques, mais celles-ci lui ont été mal expliquées ou il a mal compris l'enseignement reçu.

15. Le texte précise : soit dans l'*ospitio* soit dans le *uissacio*, c'est-à-dire soit dans l'« étable » soit dans le « bissac », voir Hassall & Tomlin (1993 : 314) ainsi que Mullen (2013 : 267-268). À côté de la mule, il y avait donc une étable et dans le voisinage se trouvait un bissac. En raison de la présence de *uel*, il nous semble que *uissacio* est une alternative à *ospitio*, les deux lexèmes désignant des lieux : l'énonciateur ne se souvient pas exactement où était la *VERTOGN* qui a été volée. Adams (2016 : 421) considère que *uissacio* est un accusatif coordonné à *VERTOGN*, sans expliquer en quoi il y a référentiellement ou sémantiquement une alternative qui puisse expliquer la présence de *uel*.

de considérer comme une notation pour *pabulatoriam*¹⁶. Le parallélisme syntaxique entre les deux derniers énoncés, qui contiennent chacun deux propositions relatives et dans lesquels le second pronom relatif est à chaque fois précédé d'un groupe nominal, semble indiquer qu'il faut analyser *PAVLATORIAM* comme *VERTOGN de ospitio uel uissacio*, c'est-à-dire que ces deux groupes à l'accusatif désignent chacun un objet qui a été volé avec la mule, en extraposition à gauche¹⁷. En ce cas, dans la deuxième proposition relative de chaque énoncé, *illam* renvoie non pas à la mule mais bien à l'objet secondaire introduit par extraposition à gauche : *q[ui]cumque inuo[l]a[sit] (f)urta, moriatur, / et PAVLATORIAM, quicumque [illam] inuolasit, / et ipse <moriato> mo[ri]atur. quicumqu(e) illam / inuolasit, et VERTOGN de (h)ospitio uel uissacio, quicumque illam inuolasit, a de<u>o mori(a)tur* « quiconque a volé [la mule] par des vols [= quiconque a fait le vol], qu'il meure, et la *PAVLATORIAM*, quiconque l'a volée [la *PAVLATORIAM*], qu'il meure lui-même. Quiconque l'a volée [la mule], ainsi que la *VERTOGN* dans l'étable ou le bissac, quiconque l'a volée [la *VERTOGN*], qu'il meure de par le dieu ».

3.4. La première proposition relative est celle qui contient les formes *inuo[l]a[sit] (f)urta*. La première lettre de la seconde forme est indiscutablement un *-h-*, que les premiers éditeurs du texte proposent de corriger en *-f-*, d'où la forme *(f)urta* que notre analyse suppose. La lecture *hurta*, il est vrai, a été récemment maintenue par James Noel Adams, qui y voit un emprunt au même lexème germanique que dans le lexème de l'ancien français *hourd*. Il existait dans les langues germaniques de l'antiquité tardive un lexème **hurda* « claie ». James Noel Adams suppose qu'a été volée la barrière ou l'enclos où était gardée la mule.

Cette analyse pose cependant plus de problèmes, selon nous, que la correction d'*-h-* en *-f-*. Le premier problème est phonétique. Il est possible d'admettre que dans le contexte d'un emprunt du latin à une langue germanique, puis d'une diffusion du lexème emprunté à l'intérieur de la langue latine jusqu'en Grande-Bretagne, la sonore [d] ait été prononcée [t] ou en tout cas perçue comme sourde et notée *-t-*, mais cette hypothèse nous semble *ad hoc*. En outre, l'emprunt de **hurda* n'est pas attesté par ailleurs en latin tardif. L'existence du lexème *hourd* en ancien français ne s'explique probablement pas par un emprunt de date antique – même si cette hypothèse n'est pas entièrement impossible – car très rares sont les emprunts latins à une langue germanique avant le v^e siècle de notre ère¹⁸. La troisième difficulté est référentielle. L'hypothèse du

16. Voir Mullen (2013 : 268-270) sur la confusion entre [b] et [w] en latin de Grande-Bretagne, qui pourrait avoir été courante à l'oral dans une partie au moins des variétés de latin de l'île, à une date difficile à préciser.

17. L'adjectif *pabulatorius* est attesté par ailleurs deux fois seulement, chez Columelle (6,3 et 11,2), pour renvoyer à une variété de paniers (*corbis pabulatorius*). Le lexème a un fonctionnement d'épithète d'un substantif masculin. Toutefois, comme le souligne à juste titre Mullen (2013 : 268), *corbis* est attesté également au féminin (*ThLL* 4.0.947.74 à 4.0.948.6) et la substantivation de *pabulatoria* au féminin à partir d'un syntagme **corbis pabulatoria* peut expliquer la présence de la forme *PAVLATORIAM* sur la défixion, pour renvoyer ici aussi à un type de panier.

18. La question de la datation des emprunts germaniques dans les langues romanes est controversée, mais il semble que les emprunts antérieurs au v^e siècle de notre ère soient fort peu nombreux. Voir le bilan tiré par Pitz (2000 : 75-76). En d'autres termes, l'emprunt supposé par Adams, intégré en latin dès la date ancienne de l'inscription de Ratcliffé-on-Soar, assez pour être diffusé non seulement en latin de Gaule et de Germanie mais dans celui de Bretagne, puis, après des siècles sans aucune attestation, documenté bien plus tard en ancien français, est intrinsèquement improbable, sans être tout à fait impossible.

vol d'une claie, d'une barrière ou d'un enclos nous semble difficile à admettre : ce qui a été volé est un bien désirable, à savoir la mule, la *PAVLATORIAM* et le « petit objet de valeur » (*VERTOGN*), si ces derniers ne sont pas confondus comme nous le suggérons plus loin. Un élément de clôture, en revanche, ne constitue pas un bien susceptible d'être volé, parce qu'il est inutilement encombrant et d'une valeur financière presque nulle.

3.5. Il nous semble que pour ces trois raisons il faut corriger *hurta* en *furta*, comme l'avaient supposé les éditeurs originels du texte¹⁹. Précisément l'existence en latin antique de la formule DÉROBER + *furta* que nous avons étudiée dans la première partie de cet article et dont la présence est sûre au moins chez Rufin d'Aquilée (et chez Manilius) nous semble rendre probable cette correction. Le texte de Ratcliffe-on-Soar documente selon nous un exemple de plus de cette formule, sous la forme *inuolare furta*.

Au total, la structure des troisième et quatrième énoncés, dans cette analyse, est largement parallèle. Une première proposition relative introduite par *quicumque* fait référence au vol le plus douloureux, celui de la mule (*q[ui]cumque inuo[l]a[sit] (f)urta ; quicumqu(e) illam / inuolasit*)²⁰. Ensuite un référent secondaire volé avec la mule est mentionné au moyen d'une coordination avec extraposition à gauche d'un substantif désignant ce référent et ensuite présence d'une seconde proposition relative en *quicumque* (et *PAVLATORIAM, quicumque [illam] inuolasit ; et VERTOGN de (h)ospitio uel uissacio, quicumque illam inuolasit*). Enfin est souhaitée la mort du coupable (*moriatur [...] et ipse <moriato> mo[ri]atur ; a de<u>o mori(a)tur*). Un élément de variation réside dans le fait que dans le troisième énoncé le souhait au subjonctif figure deux fois, une fois après la première et une fois après la seconde relative, alors que ce souhait figure une seule fois dans le quatrième énoncé, à la fin de celui-ci.

Cette analyse nous semble rendre probable, mais nullement certain, que le référent de *VERTOGN* est identique à celui de *PAVLATORIAM* : le quatrième énoncé reformule le même souhait de mort que le troisième pour les mêmes raisons, d'abord à propos de la mule (dans la première proposition relative de chaque énoncé) puis à propos du référent commun à *VERTOGN* et à *PAVLATORIAM* qui doit être un panier (en modifiant la formulation qui, dans les deux cas, renvoie à l'objet volé d'abord au moyen d'un substantif puis d'une proposition relative). Cette hypothèse a l'avantage d'expliquer le sémantisme vague de *VERTOGN*, du moins d'après l'étymologie : il s'agit en fait d'une recatégorisation comme « petit objet de valeur » du panier, déjà introduit dans le modèle discursif²¹.

19. Voir Hassall & Tomlin (1993 : 314). L'erreur peut s'expliquer par la présence d'une ligature FV lue à tort comme HV dans le modèle utilisé par la personne qui a gravé l'inscription, comme le supposent ces auteurs.

20. Ces deux propositions relatives n'introduisent vraisemblablement pas un nouveau référent volé en plus de la mule : dans les deux énoncés, c'est seulement dans un deuxième temps qu'est introduit un second objet du vol, après coordination.

21. Selon nous, *VERTOGN de (h)ospitio uel uissacio* ajoute à la description précédente *PAVLATORIAM* deux éléments, à savoir la valeur du panier malgré sa petite taille et la localisation possible de celui-ci soit dans l'étable soit dans le bissac présent sur place. La présence d'un panier dans un bissac ne nous semble pas problématique référentiellement. Mais il n'est pas impossible que le lexème *VERTOGN* ait en synchronie une spécialisation sémantique par rapport à son signifié originel pour désigner une classe précise de « petits objets de valeur » et que la forme ne soit pas coréférentielle de *PAVLATORIAM* (par exemple pour désigner le contenu du panier ?). Même dans cette hypothèse, il demeure que le troisième et le quatrième énoncé sont parallèles syntaxiquement et commencent tous deux par une relative qui doit faire référence au vol principal, celui de la mule.

4. Le lexème *furtum* comme objet d'un verbe signifiant « DÉROBER »

4.1. Si la relative *q[ui]cumque inuo[l]a[sit] (f)urta* doit bien être rapprochée de *quicumqu(e) illam / inuolasit*, les deux relatives renvoyant au vol de la mule, alors l'expression *inuolare furta* (avec ses variantes) peut être interprétée comme figée à date tardo-antique et comme largement diffusée dans une variété probablement orale de latin, où l'auteur de la défexion de Ratcliffe-on-Soar l'a apprise et d'où Rufin d'Aquilée et Rutilius Namatianus l'ont adaptée à l'écriture littéraire.

L'emploi du pluriel *furta* est documenté chez Rutilius Namatianus et chez Rufin d'Aquilée, comme dans la défexion. Chez Rutilius Namatianus, il est fait référence à des vols répétés, ce qui justifie le pluriel *furta* comme renvoyant à plusieurs événements de vol. Chez Rufin d'Aquilée, en revanche, le pluriel paraît plus difficile à expliquer par la référence de l'expression, qui renvoie à un acte de charité et de réconciliation qui semble unique. Il se peut que l'expression, avec le pluriel *furta*, se soit figée pour faire référence à « commettre un/des vol(s), être un voleur »²².

4.2. La formule figée DÉROBER + *furta*, attestée en latin tardif, selon nous, au moins chez Rufin d'Aquilée et dans la défexion de Grande-Bretagne, à son tour, rend plus vraisemblable l'analyse proposée par Étienne Wolff pour *uolare furta* chez Rutilius Namatianus. À une date difficile à préciser, mais au plus tard dans l'antiquité tardive, *uolare*, au moins dans la formule (*in*)*uolare furta*, a été considéré comme le simple d'*inuolare* « dérober ».

Références bibliographiques

- ADAMS, J. N., LAPIDGE, M. & REINHARDT, T. (2005), Introduction, dans Adams, J. N., Lapidige, M. & Reinhardt, T. (éds), *Aspects of the Language of Latin Prose*, Oxford, Oxford University Press, 1-36.
- ADAMS, J. N. (2016), *An Anthology of Informal Latin, 200 BC-AD 900. Fifty Texts with Translations and Commentary*, Cambridge, Cambridge University Press.
- CAIN, A. (2013), Terence in Late Antiquity, dans Augoustakis A. & Traill A. (éds), *A Companion to Terence*, Chichester, Wiley-Blackwell, 380-396.
- DE MELO, W. (2007), *The Early Latin Verb System. Archaic Forms in Plautus, Terence, and Beyond*, Oxford, Oxford University Press.
- FO, A. (1992), édition et traduction en italien du *De Reditu suo* de Rutilius Namatianus, Torino, Giulio Einaudi.
- HASSALL, M. & TOMLIN, R. (1993), II. Inscriptions, *Britannia*, 24, 310-322 & table XV.
- JACQUEMARD-LE SAOS, C. (1994), édition et traduction en français du *Querolus* (anonyme), Paris, Les Belles Lettres.
- KROPP, A. (2008), *Magische Sprachverwendung in vulgärlateinischen Fluchtafeln (defixiones)*, Tübingen, Gunter Narr.

22. Ainsi s'expliquerait dans la défexion l'emploi du pluriel *furta*, que Hassall & Tomlin (1993 : 314) et Adams (2016 : 420) jugent problématique.

- MOUSSY, Cl. (2005), À propos de l'expression *nec uola nec uestigium* : quelques questions d'étymologie et de sémantique, *Revue des études latines*, 83, 55-72.
- MULLEN, A. (2013), New Thoughts on British Latin : a Curse Tablet from Red Hill, Ratcliffe-on Soar (Nottinghamshire), *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 187, 266-272.
- MÜLLER, R. (2013), Terence in Latin Literature from the Second Century BCE to the Second Century CE, dans Augoustakis, A. & Traill, A. (éds), *A Companion to Terence*, Chichester, Wiley-Blackwell, 363-379.
- PITZ, M. (2000), Le Superstrat francique dans le nord-est de la Gaule. Vers une nouvelle approche philologique et toponymique, *Nouvelle revue d'onomastique*, 35-36, 69-85.
- RUSSELL, P. (2013), From Compound to Derivative : The Development of a Patronymic « Suffix » in Gaulish, dans García Alonso, J. L. (éd), *Continental Celtic Word Formation. The Onomastic Data*, Salamanca, Ediciones Universidad de Salamanca, 201-214.
- ThLL* (1900-), *Thesaurus linguae Latinae*, Leipzig, Teubner.
- WOLFF, É. (2006), Retour sur quelques problèmes du *De Reditu suo* de Rutilius Namatianus, *Revue des études latines*, 84, 258-273.
- WOLFF, É. (2007), édition et traduction en français du *De Reditu suo* de Rutilius Namatianus, Paris, Les Belles Lettres.